

Compte rendu du conseil municipal du 3 juillet 2015

Membres présents: Alain Jaffard, François Folcher, Frédéric Folcher, Catherine Blaclard, Stéphan Maurin, Michèle Buisson, Yves-Elie Laurent, Albert Douchy, Daniel Molines, Gilly Mac Hugo.

Membre excusé: Yves Servière

Secrétaire de séance: Daniel Molines

* Rencontre avec les pompiers :

Deux membres de la caserne des pompiers volontaires du Pont (Régis Molines et Bruno Ramdane) ont souhaité présenter au conseil les difficultés grandissantes pour recruter des volontaires dans la population locale, à tel point que la présence même de cette équipe locale pourrait s'en trouver être remise en cause.

Des suggestions d'action de communication sont conjointement proposées et discutées pour sensibiliser la population, jeunes particulièrement, à la nécessité de se mobiliser individuellement pour une cause aussi vitale sans tout attendre de la collectivité.

* Rencontre avec l'association « Passadou » :

Deux de ses principaux membres fondateurs (Clémence Mallet et Régis Molines) ont présenté cette association, ses activités diverses et ses multiples projets d'animation de la vie locale notamment.

Au delà des chantiers internationaux, ses membres souhaitent développer des ateliers périscolaires et des manifestations culturelles tout au long de l'année.

Les problèmes logistiques que cela engendre pour l'équipe technique de la mairie sont longuement présentés et discutés.

Il est envisagé un séjour de formation de jeunes fin août-début septembre avec hébergement sous toile au camping.

* Le compte rendu du conseil municipal précédent est adopté à l'unanimité

* Délibérations :

- L'activité du distributeur automatique d'argent du crédit agricole fait apparaître un déficit de 1200 euros qui, selon la convention, doit être pris en charge par la collectivité. Suite à la demande de la commune, la Communauté de Communes a validé le principe d'une prise en charge. Celle-ci s'établit donc à :

- 50% pour la communauté de commune

- 50% pour la mairie.

- Mode de dévolution des travaux de la tour de l'horloge et des hangars communaux.

Pour l'horloge les délais de validité des offres étant dépassés les appels d'offre doivent être relancés.

Selon les modalités d'attribution des marchés, il convient de lancer une consultation pour retenir un maître d'oeuvre pour les garages communaux.

- Regroupement des communes : Lors de précédents Conseils, l'idée de regroupement par la constitution d'une commune nouvelle avec Fraissinet et St Maurice avait été débattue. Une proposition de réflexion dans ce sens a été adressée par courrier aux deux Maires concernées. Un tel regroupement ne ferait que coller à la réalité du fonctionnement du territoire de ces trois communes autour des mêmes commerces et services. Cela permettrait également des mutualisations et de minimiser la baisse de la dotation de l'état.

En l'attente du positionnement des autres communes interpellées par le courrier, la délibération de principe suivante est prise :

« Le conseil municipal souhaite aboutir à la création d'une commune nouvelle avec Fraissinet et St Maurice de Ventalon qui lui paraît le territoire pertinent. Si l'une ou l'autre de ces communes n'adhérait pas à cette proposition, le conseil entérine le principe de regroupement avec la seule commune volontaire »

La proposition d'une réunion publique sur ce sujet est validée et sera proposée aux autres communes.

- Adhésion au label « station verte » : Après en avoir évalué la pertinence, Yves-élie expose le caractère plutôt positif d'une telle démarche.

* Point sur les travaux :

- programme voirie 2015 : François présente l'ensemble des travaux projetés qui seront réalisés, subventionnés à 50%. La réunion de démarrage des travaux a lieu le mardi 7/07 à 9h a la mairie.

• Rues basses de Finiels:	6820,00 euros HT	
• voie communale cribaillet:	1967,5	
• foyer logement:	1460	
• voie communale de Grizac:	1916	
• voie communale de Montgros:	5505	
• voie communale de Sogne Rousse:	6292,40	
	◦ Total de	23 960,90
	euros	

Les travaux seront réalisés par l'entreprise GERMAIN.

- Divers problèmes d'approvisionnement en eau potable sont abordés,l'arrêté de vigilance sur le tarn acté.

- Appartement de la poste: travaux a prévoir

- camping: mise aux normes,panneaux d'affichage...

- maison cantonnière : travaux à prévoir (toiture et sol intérieur). La destination du local est aussi discutée.

- Préparatifs des festivités de l'été : travail de mise en cohérence des dates des diverses manifestations.

- La démarche « agri-local » initié par le conseil général pour favoriser l'approvisionnement local notamment en restauration collective est abordée.

- Présentation des discussions au sein de la communauté de commune sur l'éventualité de quitter le « Pays cévennes »

- Bilan de la réunion publique SPANC VEOLIA. Cette réunion de présentation de l'action à venir de Véolia (intervenant en délégataire du Pays Cévennes) sur le terrain pour le conseil et le contrôle des installations autonomes a attiré de nombreux intéressés des deux communes du Pont et St Maurice

- Devant les craintes de voir disparaître l'Ecomusée, nous avons affirmé notre volonté de garder celui ci au Pont de Montvert. Nous avons obtenu de la part de la nouvelle présidence du Parc, la constitution d'un groupe de travail sur le devenir de celui ci. Une première réunion est prévue avec le PNC le 16/07 a 16h.

- L'arrêté préfectoral autorisant le tir de défense du loup par l'éleveur en cas d'attaque a été pris.

Fin de séance vers 1 h

Le Secrétaire de séance
Daniel Molines